

SITUATION DU CORPS DE COMMANDEMENT. URGENCE ! LE SCSI SAISIT LE **NOUVEAU MINISTRE**



scsi-pn.fr

OCTOBRE 2025

Depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, notre pays traverse une crise politique et budgétaire majeure, dont les répercussions paralysent durablement l'action de notre ministère.

Les officiers de police, plus que tout autre corps, subissent les conséquences directes de cette inertie. Des engagements pourtant actés dans le cadre de la LOPMi (2022) et de la feuille de route ministérielle (2023) demeurent lettre morte, bloqués dans un circuit technico-administratif grippé et entravés par des refus systémiques du ministère des Finances.



DES DECRETS À SIGNER EN URGENCE !

Dans le cadre du budget 2025, une réunion interministérielle a validé il y a quelques semaines plusieurs mesures importantes :

1. L'augmentation de l'IRP de base de 2,5 % et de l'IRP des stagiaires
2. L'attribution de 25 % d'échelons spéciaux pour les commandants divisionnaires et fonctionnels
3. L'augmentation du nombre de postes de chef de service (50) et postes difficiles (50)

Pourtant, les décrets d'application et ces mesures doivent intervenir avant fin 2025 !

AVANCEMENT DES COMMANDANTS DIVISIONNAIRES ET ES

Plus préoccupant encore : l'avancement au grade de commandant divisionnaire et celui concernant les échelons spéciaux pour l'année 2025 sont à l'arrêt, plongeant nos collègues dans une incertitude professionnelle inacceptable depuis plusieurs mois. Les arrêtés doivent sortir au plus vite avec effet rétroactif au premier janvier.

DÉCRET STATUTAIRE : UN AVIS DÉFAVORABLE INCOMPRÉHENSIBLE

Alors que l'évolution de notre décret statutaire est indispensable pour répondre au choc démographique, l'avis défavorable de la DGAFF est incompréhensible. Notre ministère doit revenir à la charge auprès de Bercy sur ce dossier capital pour l'avenir du corps de commandement.

PLAN INVESTIGATION

La filière investigation est exsangue et un plan est annoncé depuis des mois. Il doit maintenant être présenté et mis en œuvre sans délai !

L'ÉTAT DOIT TENIR SES ENGAGEMENTS !

**LE SCSI A SAISI LE NOUVEAU MINISTRE LAURENT NUNEZ POUR QU'IL PUISSE
RAPIDEMENT LEVER LES DIFFÉRENTS BLOCAGES EN COURS.**